

COLOMBES & MURAILLE



BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE COLLOMBEY-MURAZ

JANVIER
2011

www.collombey-muraz.ch

SOMMAIRE

| | |
|-------|---|
| 1 | ÉDITORIAL |
| 2-4 | AUTORITÉ Horaires d'ouverture des bureaux et numéros d'urgence Résumé des décisions du Conseil municipal |
| 5 | AUTORITÉ Vœux de la présidente PROTECTION DE LA POPULATION Quand 35.- sauvent votre vie et votre habitation |
| 6/7 | ÉCOLE ET FORMATION Christel Felix: horlogère-praticienne Nouveau directeur-adjoint au cycle d'orientation de Collombey-Muraz |
| 8/9 | AUTORITÉ Sécurité routière DIVERS Carte journalière CFF Nouvelle halte AOMC |
| 10/11 | VIE LOCALE 80e Festival des musiques du Bas-Valais |
| 12/13 | VIE LOCALE Promotions civiques et mérites communaux 2010 Balcons fleuris et école de solfège |
| 14/15 | VIE LOCALE Sébastien Turin, nouveau délégué aux Chemins pédestres Premier dimanche de l'Avent Nos aînés en balade |
| 16 | VIE LOCALE Nos nonagénaires fêtés |
| 17 | ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT Une nouvelle parure pour les fêtes de fin d'année Une installation solaire photovol- taïque sur le toit du CO des Perraires |
| 18/19 | INTERVIEW Une journée avec Monsieur Stéphane Faustinelli |
| 20 | VIE LOCALE Le Fournil DIVERS L'Association le Maillon: on compte sur vous! |
| 21 | INTÉGRATION Ne restez pas spectateur, devenez acteur... DIVERS Fête des Voisins 2011 |
| 22/23 | BIBLIOTHÈQUE Nouveautés |
| 24 | L'ÉCHO DES PICS-BOIS Le rajeunissement des forêts et la faune sauvage |

ÉDITORIAL



par Bruno Turin, président de la commission de l'aménagement du territoire, de la commission du droit de Cité et de la commission de police, signalisation et tribunal de police

Collombey-Muraz, une commune qui assume

Nos 5 villages connaissent actuellement une croissance démographique accélérée.

En 2010, nous avons dépassé les 7000 habitants et, au vu des nombreux bâtiments en construction ou planifiés, cette tendance n'est pas prête à s'inverser.

Au début des années 1990, vous avez accepté un Règlement des Constructions et des Zones (RCCZ) et un plan d'affectation des zones (PAZ) qui prévoyait déjà le développement que nous connaissons aujourd'hui, certes, peut-être à une cadence moins soutenue que ces derniers temps.

Du point de vue de l'aménagement du territoire, les directives cantonales et fédérales incitent à densifier le territoire afin de l'économiser. Notre RCCZ et sa dernière révision fraîchement homologuée par le Conseil d'Etat début décembre vont pleinement dans ce sens.

Par ailleurs, l'extension de zones à bâtir sur les terres agricoles est terminée. Il n'est plus possible de prendre du terrain sur les zones agricoles car, d'une part, elles sont toutes protégées et, d'autre part, il en va de notre approvisionnement alimentaire et de la sauvegarde de l'outil de production.

C'est ainsi en toute logique que vos autorités ont, jusqu'à présent, refusé toute nouvelle demande de classification de zone en zone à bâtir.

Un accroissement de la population est inéluctable, mais les inconvénients idoines doivent être maîtrisés. Ce challenge, vos autorités le relèvent au quotidien. Nous nous sommes notamment attelés à juguler le trafic automobile sur les axes principaux afin de garantir la qualité de vie dans nos rues résidentielles en instaurant les zones 30Km/h et le principe de la priorité de droite. Tout changement d'habitude demande un effort mais force est de constater que cet effort vous l'avez fait, bon gré mal gré, soyez-en remerciés.

Avec la commune de Monthey, nous nous sommes accordés pour régler au mieux le problème de la circulation dans le secteur des centres commerciaux. Autre sujet chaud, la route du Bras Neuf, qui devrait se réaliser si l'intérêt des citoyens est l'unique enjeu...

Les écoles, EMS et autre UAPE sont également planifiés tout comme l'agrandissement et l'assainissement du centre scolaire des Perraires qui permettra d'offrir des salles de classe dignes de ce nom aux élèves actuels et futurs.

Notre STEP actuelle a une capacité de 9000 équivalents habitants et un agrandissement est également possible sur l'emplacement actuel.

Sur le front de la sécurité, notre corps de police fait actuellement l'objet d'un audit afin de prévoir au mieux son développement, sa localisation et son effectif ainsi que la collaboration avec les différents acteurs régionaux concernés, ceci afin d'assumer pleinement les tâches qui sont les siennes.

Avant de conclure, je voudrais faire un petit clin d'œil et adresser mes félicitations aux personnes ou familles étrangères bien intégrées qui désirent acquérir ou qui ont acquis le droit de cité Suisse afin de participer pleinement et entièrement, en tant qu'acteur et plus comme spectateur, au développement de ce pays.

Pour celles et ceux qui pensent faire mieux ou différemment, rendez-vous est pris dans 2 ans aux élections communales. Mettez-vous sur les différentes listes et participez ainsi directement à la gestion de votre commune. Je l'ai fait au cours de ces 3 dernières législatures et j'ai eu beaucoup de plaisir, des moments difficiles et de bons moments, mais ce sont ces derniers que je retiendrai.

Tout cela pour vous dire, qu'il fait toujours bon vivre dans notre commune de Collombey-Muraz avec nos 5 villages qui doivent être respectés en tant que tel. Ils sont notre richesse.

Administration communale

N° de téléphone général

024 473 61 61

un répondeur annonce les numéros pour les différents services

Site internet: collombey-muraz.ch – e-mail: commune@collombey-muraz.ch

HORAIRES, à l'exception des rendez-vous

Administration générale, agence AVS, contributions, services techniques:

| | | |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| lundi à jeudi | 10h00-11h30 | 15h00-17h00 |
| vendredi | 10h00-11h30 | 15h00-16h00 |
| Veille de fête, fermeture 1h plus tôt | | |

Office de la population - contrôle des habitants - bureau des étrangers – office du travail

| | | |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| lundi à mercredi | 10h00-11h30 | 15h00-17h30 |
| jeudi | 10h00-11h30 | fermé |
| vendredi | 10h00-11h30 | 15h00-16h00 |
| Veille de fête, fermeture 1h plus tôt | | |

SERVICES PUBLICS ET CONCESSIONS

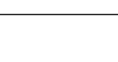
| | |
|--|---------------|
| Eau potable (sauf les Neyres) | 024 473 61 61 |
| Electricité (sauf les Neyres) (Société Electrique du Bas-Valais) | 0848 802 555 |

| | |
|---|---------------|
| Eau potable et électricité – Les Neyres (Services Industriels de Monthey) | 024 475 76 76 |
|---|---------------|

DIVERS

Commerces acceptant le chèque en faveur de la famille – Déchetterie communale (dépôt de matériaux) – autorités – écoles – etc.

Site Internet: www.collombey-muraz.ch

| | | |
|---|--|---------------|
| | Police intercommunale du Haut-Lac | 0848 847 837 |
|  | Police cantonale | 117 |
|  | Service du feu | 118 |
|  | Urgences – Ambulance | 144 |
|  | Médecin de garde (Fr. 0.20/min + consultation téléphonique selon tarif TARMED) | 0900 144 033 |
|  | Pharmacie de garde | 0900 558 143 |
|  | Dentiste de garde | 0900 558 143 |
|  | Hôpital du Chablais (Adulte) | 024 4731 731 |
|  | Hôpital du Chablais (Mère-enfant) | 024 4688 688 |
|  | Centre anti-poison, Zurich | 145 |
|  | La main tendue | 143 |
|  | Publicar | 0800 55 3000 |
|  | Carte journalière CFF en vente à l'office de la population | 024 473 61 61 |

Extrait des décisions du Conseil municipal de Collombey-Muraz

Deuxième semestre 2010

Autorisations de construire

Durant le deuxième semestre 2010, les autorisations suivantes ont été délivrées

| Lieu-dit | Localité | Propriétaire | Genre de bâtiment |
|-------------|--------------------|---|--|
| - | Collombey | SATOM SA | chauffage à distance |
| Bovéry | Collombey-le-Grand | Bifrare Louis | agrandissement / surélévation d'une halle industrielle |
| Vervoz | Collombey | Bezina Goran | immeuble de 22 appartements |
| Collombet | Muraz | Aleixo Carlos et Anna-Lisa | villa avec panneaux solaires, piscine, pergola/réduit |
| Cornet | Illarsaz | Delseth Gilbert | villas jumelées |
| Pré Vasso | Collombey | Hoirie Ecoeur-Parvex | immeuble |
| Pré Meunier | Muraz | Udriot Laurent et Montmollin Udriot Chantal | villa avec garage |
| Cornet | Illarsaz | Rohrbach Alain | villa Minergie |
| Fin d'Avou | Muraz | Bava Antonio | villa + couvert à voitures + cabane de jardin |
| Cornet | Illarsaz | Parvex Yves | villa + piscine et panneaux solaires |
| Le Verger | Collombey | Du Fay de Lavallaz Jean-Marc / Alberti Alberto | plan de quartier Le Verger |
| Collombet | Muraz | Genito-Porchet Nino | villa |
| Vignasse | Collombey-le-Grand | Les Fontaines Immobilier SA | immeuble d'habitation un abri Pci existant et garages |
| Pré Chapuis | Collombey | Geme Di SA | immeubles "D et E" |
| Sambenne | Muraz | Veronica Barreira | villa |
| Sambenne | Muraz | Udriot Michel | villa |
| Sauges | Illarsaz | Métraieller Hélène et Fournier Blaise | transformation et agrandissement d'une villa familiale et création d'une piscine |
| Plavaux | Muraz | Commune de Collombey-Muraz | démolition de vestiaires et construction d'une crèche / UAPE et de vestiaires sportifs |
| Neyres | Les Neyres | Passaseo Roberto | chalet |
| Fin d'Amont | Muraz | Sorgente Rocco | villa |
| Cornet | Illarsaz | Frustini Gianni et Garcia Sheila | villa jumelée par le garage |
| Cornet | Illarsaz | Spina Angelo et Margrit | villa jumelée par le garage |
| Cornet | Illarsaz | Theilin Stéphane et Papa Manuela | villa Minergie jumelée par le garage |
| Cornet | Illarsaz | Schiesser Rainer et Laetitia | villa Minergie jumelée par le garage |
| Proprès | Collombey-le-Grand | Berrut Amédée | halle atelier et stock |
| Montagnier | Collombey | RTB Corvaglia Sàrl | modification des plans de construction de 8 immeubles + parc souterrain autorisés en septembre 2007 |
| Pré Meunier | Muraz | Turin Olivier | villa + annexe/remise |
| Montagnier | Collombey | RES Real Estate Service Sàrl | villa A + piscine + pavillon |
| Iles | Collombey-le-Grand | Tamoil SA - Raffinerie de Collombey | Réalisation de forages en vue d'un confinement de la nappe en cas d'avarie d'un réservoir |

Extrait des décisions du Conseil municipal de Collombey-Muraz

Deuxième semestre 2010

Le Conseil municipal

- Décide d'adhérer à:
 - a) une convention de collaboration pour la mise à disposition des citoyens de la Commune d'une déchèterie régionale sur le site de SATOM SA à Monthey, avec des règlements annexes
 - b) une convention de collaboration pour la mise à disposition de bennes spécifiques sur le site de SATOM SA pour le stockage du papier et carton usagés récupérés auprès des ménages de la commune.
- Engage en tant qu'apprenti employé de commerce M. Clément Millieret, à partir du 1er août 2011.
- Enregistre que dans sa séance du 24 novembre 2010, le Conseil d'Etat a homologué les modifications partielles du plan d'affectation des zones et du règlement communal sur les constructions et des zones telles qu'approuvées par l'assemblée primaire du 17 décembre 2007, avec les modifications publiées au bulletin officiel no. 36 du 10 septembre 2010 dans le cadre de l'avis informatif.
- Prend note que le service médico-social de la région de Monthey annonce que le poste d'assistant social affecté à Collombey-Muraz va être augmenté de 40 à 60% à partir du 1er janvier 2011.
- octroie l'autorisation d'exploiter le café-restaurant du Pont à Illarsaz à Mme Kotaich Filomena,
- désigne M. Sébastien Turin à la fonction de délégué communal aux chemins pédestres à partir de janvier 2011
- enregistre que la cheffe du département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration a procédé à la nomination de l'agent local AVS en la personne de Mme Aurélie Martig employée communale à partir du 1er janvier 2011
- retient à l'égard de la modernisation et de l'assainissement de la STEP d'Illarsaz une variante qui consiste à acheminer les eaux usées sur la STEP du Reutet à Collombey-le-Grand. Respectivement le Conseil renonce à un projet de raccordement sur la STEP de Vionnaz.
- traite de l'installation de chauffage du local du feu et retient la variante «chauffage au gaz» en adjugeant les travaux à l'entreprise Acquatherm SA à Collombey.
- Adjuge le changement des fenêtres du bâtiment administratif de Collombey en retenant la variante bois à la société Michellod Marcel et Fils. Les prestations sont étendues à l'isolation des contrecœurs pour autant qu'ils soient accessibles lors de la démolition des fenêtres.
- traite de la problématique de la digue du Rhône qui est habitée par des animaux fouisseurs, vraisemblablement des blaireaux.
- Adhère à une convention instituant une chambre pupillaire intercommunale avec les communes de St-Gingolph, Port-Valais, Vouvry et Vionnaz.
- Décide, dans le cadre du projet de construction d'une école et d'un EMS au lieu dit «Sous l'Eglise» à Muraz:
 - a. de suivre les recommandations du jury qui, à l'unanimité, propose de confier à l'auteur du projet n° 3 DOMUS la poursuite des études en vue de sa réalisation.
 - b. de la composition de la commission ad hoc de construction comme suit:
 - Présidente de la commune
 - Président de la commission scolaire
 - Présidente de la commission des affaires sociales
 - Président de la commission des bâtiments
 - Président de la commission de l'énergie
 Et à titre consultatif:
 - Le directeur des écoles
 - Le directeur de la résidence Dents-du-Midi
- adjuge les travaux de signalisation et marquage de la zone 30 km/h. à Muraz à l'entreprise Signal SA

Les vœux de la présidente

Une année s'efface, une nouvelle nous ouvre ses portes. Nous baissons donc le rideau 2010.

Je vous adresse en mon nom et au nom du Conseil municipal nos meilleurs vœux: A vous habitants de nos cinq villages, petits et grands, que cette année soit heureuse, paisible et épanouissante.

A vous qui animez et faites vivre notre commune: associations, commerçants et artisans que ce soit une année féconde.

A vous qui êtes dans la peine ou la solitude pour que vous trouviez le chemin de l'espoir.

Si nous ne devons pas oublier le passé, il nous faut toujours garder à l'esprit que le plus impor-

tant demeure le présent. Vivre ici et maintenant est la garantie de trouver la joie dans nos activités quotidiennes. Le futur qui, par essence, est incertain demeure un défi du présent que nous relevons, en planifiant les projets nécessaires. L'équipe municipale poursuit ses objectifs comme précédemment, dans la rigueur et l'efficacité.

En continuant à respecter cette ligne de conduite et en étant à la fois prudente et audacieuse, notre commune a de beaux jours devant elle.

Je souhaite que l'année 2011 nous apporte la sagesse, la prospérité et la joie.

Bonne année à tous.

JOSIANE GRANGER

PROTECTION DE LA POPULATION

Quand 35 francs sauvent votre vie et votre habitation!

par Denise Vouillamoz
Commission information



En Suisse, plus de 200'000 incendies se déclarent chaque année chez des particuliers. Entre 30 et 40 personnes y perdent la vie. Plus de 12'000 bâtiments subissent des dommages ou sont entièrement détruits par les flammes. Des installations ou appareils électriques défectueux, des postes de télévision qui s'enflamment et c'est la catastrophe.

Le feu se déclare souvent de manière silencieuse, et ce n'est qu'après une phase de veille plus ou moins longue que les flammes se manifestent. Le 90% des personnes qui décèdent dans un incendie périssent à cause de l'inhalation de gaz dangereux, de fumées toxiques, inodores et donc beaucoup plus dangereuses que les flammes elles-mêmes. Il est donc vital que les per-

sonnes menacées soient alertées le plus rapidement possible, afin qu'elles aient le temps de se mettre à l'abri.

Il existe un moyen tout simple pour sauver de nombreuses vies: l'installation d'un détecteur de fumée. Le déclenchement d'un signal acoustique puissant vous fera réagir avant qu'il ne soit trop tard. C'est un complément idéal de l'extincteur. En Suisse, aucune loi ne l'impose (en France, le détecteur de fumée sera obligatoire dès 2015). La présence d'un détecteur de fumée n'empêchera pas le feu, mais il vous permettra d'être prévenu rapidement, de fuir à temps ou de tenter d'éteindre le feu à l'aide d'un extincteur. Son rôle est important, voire déterminant dans la course entre la propagation de l'incendie et l'arrivée des pompiers.

Les détecteurs de fumée sont simples à installer. On en trouve dès Fr. 35.-. Pour une protection optimale, un détecteur est recommandé dans chaque pièce à vivre telle (salon, chambres à coucher et chambres d'enfant), surtout dans les pièces où sont installés des téléviseurs ou d'autres appareils électriques tels que consoles de jeux etc., dans le corridor, la cage d'escalier, la chaufferie et l'atelier. Vous en trouverez dans le commerce, et des explications fort intéressantes sont à consulter sur www.bfu.ch, www.signal-fumee.ch ou www.frc.ch (rubrique test détecteurs de fumée novembre 2009).

Protégez-vous! Protégez votre famille et tous ceux que vous aimez! Les dégâts matériels se réparent, les maisons se reconstruisent, mais la vie, quand elle s'en va, elle ne revient pas... ●



Christel Félix: horlogère

par Ludivine Parvex
Commission information

Quel est ton parcours (scolaire / professionnel)?

Je suis partie du cycle à la fin de la 2e année pour partir au collège ou je suis restée 2 ans et demi, en ayant redoublé la 1re. Vu les résultats j'ai décidé de partir pour ne pas faire payer mes parents pour rien... N'ayant aucune idée quoi faire, j'ai suivi le conseil d'une amie qui m'avait parlé du SeMo à Montthey.

J'ai dû attendre un petit peu avant qu'il y ait une place. C'est en étant au SeMo que j'ai trouvé ma place d'apprentissage. Une fois la période des 6 mois terminée (c'est la durée du contrat), j'avais ma place, j'ai du patienter encore 6 mois sans activité professionnelle en attendant de commencer mon apprentissage.

Comment t'es venue l'idée de pratiquer cette profession peu courante?

Elle n'est pas si peu courante, c'est juste une histoire de région. Dans le Jura, beaucoup de jeunes postulent pour des places d'horlogers, que ce soit en école, en entreprise ou même en cours du soir pour des adultes.

C'est au SeMo qu'on a discuté de ce que j'aimais bien faire, car j'adorais être dans l'atelier «Créativité». La liste n'était pas très longue mais plutôt bien ciblée. J'aime bricoler, travailler avec mes mains, la mécanique (je demandais toujours un «Mécano» pour Noël) et j'aime tout ce qui est minutieux, précis, travailler dans ma bulle. C'est le responsable de l'atelier

qui m'a sorti le nom «d'horloger». Je me suis dit pourquoi pas, et c'est parti à la recherche de stage.

J'en ai fait un chez Audemars Piguet au Brassus et le deuxième chez ETA à Grenchen. C'était assez court, 2 jours de stage, mais si la première entreprise ne m'a pas plu, le métier je l'ai trouvé assez intéressant!

Ne sachant pas quoi faire d'autre, je me suis dit, autant se lancer, j'ai tout à gagner, et ça me fera une nouvelle expérience!

En quoi consiste ton métier? Quelle est ta journée type?

En première année, je n'ai fait que de la micromécanique (le programme a changé juste après mon année). Le but était de nous faire acquérir de l'expérience avec les machines, et nous faire travailler le côté artisanal du métier. Limer une pièce n'est finalement pas si facile.

En 2e année, on passe dans l'atelier horlogerie jusqu'à la fin de l'apprentissage.

Aujourd'hui, une journée type pour moi, c'est faire la révision d'un mouvement.

Un mouvement de base mécanique peut-être fait en 4 heures, alors que certains avec un peu plus de complications peuvent me prendre plusieurs jours.

Une révision consiste à démonter le mouvement, laver toutes les pièces, remonter le mouvement en huilant chaque pièce, contrôler les jeux du rouage, ancre, balancier et

contrôler que toutes les fonctions des «organes» de la montre fonctionnent correctement.

Sachant que chaque organe à son influence, lorsque la montre ne fonctionne pas normalement, il faut tout revoir, bien réfléchir à quelles sont les conséquences de quelle action et c'est souvent ça qui prend du temps.

Où effectues-tu ta formation?

Chez ETA SA à Grenchen, SO (ou Granges en français).

Quel est le contenu des cours théoriques? Quelles branches ont ta préférence?

En première année, on a de la méthodologie de travail, de l'anglais technique, de la gym, de la culture générale, des mathématiques, de la physique, de la théorie d'horlogerie, du dessin technique et de l'étude des matériaux.

En deuxième année, on n'a plus la méthodologie de travail, mais de l'électrotechnique. Le reste ne change pas. A la fin de la deuxième, il y a déjà l'examen final de la branche des matériaux.

En troisième et dernière année pour moi, je n'ai plus de cours «matériaux». Je continue les autres cours, sachant qu'à la fin de l'année j'aurai les examens pour le cfc (sauf pour la gym, l'anglais).

J'aime bien la théorie d'horlogerie, c'est intéressant, bien qu'un peu complexe.

Quelles sont les compétences à avoir pour exercer un tel métier?

Je dirais un bon niveau en mathématique parce qu'il y a beaucoup

praticienne

de formules, que ce soit dans les branches de l'horlogerie, la physique ou les mathématiques bien sûr. Une bonne capacité de concentration, parce qu'il faut savoir être productif. Être méticuleux, parce qu'il faut faire les choses proprement et avoir de la patience, ou plutôt, du self control! Je ne suis pas très patiente, mais bien déterminée. J'arrive à ne pas m'énerver trop vite quand j'ai de la difficulté à faire quelque chose.

Que préfères-tu dans ton métier?

Ce que j'aime le plus, c'est monter et démonter les mouvements, comme un puzzle, et voir qu'une pièce fait fonctionner la suivante, qui, au final, fait tout fonctionner!

J'aime beaucoup moins la partie réglage.

Quels sont tes projets pour ton avenir professionnel?

Pour l'instant, j'aimerais discuter avec mon employeur pour pouvoir faire une quatrième année, ce qui me donnerait le titre d'horlogère «rhabilleuse». C'est une option à ne pas négliger car elle ouvre plus de portes au final.

Et après ma formation, suivant ma motivation faire une maturité professionnelle. Je veux de toute façon revenir en Valais. L'objectif sera de trouver du travail entre Sion et Lausanne.

Que conseillerais-tu à un jeune qui voudrait devenir horloger praticien?

Principalement, de ne pas avoir peur de s'éloigner de chez lui! Je ne suis pas la seule, on est trois valaisans à Granges et 3 ans ce n'est pas très long.

C'est un métier très intéressant, où on peut voir de magnifiques choses.

En plus tu as la fierté de dire ce que tu fais, parce que même si pour toi c'est un travail comme un autre, tout le monde est très impressionné quand tu parles de ton métier. Le plus dur c'est vraiment de devoir prendre la décision de partir, de découvrir des gens qu'on ne connaît pas, mais moi je pense que c'est une belle expérience. ●

Nouveau directeur-adjoint au cycle d'orientation de Collombey-Muraz

par Didier Buttet

Commission information

Depuis l'été 2010 et le départ à la retraite de M. Jean-Clément Masson, un nouveau directeur-adjoint est en fonction au sein du cycle d'orientation de Collombey-Muraz.



Installé à ce poste depuis bientôt cinq mois, M. Bertrand Copt nous confie que tout est allé très vite depuis la mi-août. «Un certain nombre de tâches administratives m'ont été confiées presque simultanément. Cependant, aux premières semaines intenses ont succédé des heures plus faciles, et ce notamment grâce à l'aide précieuse de mes collègues.» Collègues qu'il connaît bien d'ailleurs puisqu'il a été engagé dans notre commune comme professeur de mathématiques et de français en 2001 déjà.

Né à Martigny, M. Bertrand Copt n'a jamais quitté cette ville et sa région à laquelle il semble vouer un attachement sans limite. «Jeune, je passais mon temps entre Martigny, Orsières, où vivent mes grands-parents, et le chalet familial de La Fouly.» Aujourd'hui, il aime se retrouver de temps à autre dans ce même chalet entouré de son épouse et de ses trois jeunes enfants.

Le Martignerain voue une grande passion pour la lecture qu'il a véritablement découverte lorsqu'il était étudiant au Collège de l'Abbaye de St-Maurice. Celle-ci l'a conduit à l'obtention d'une licence universitaire en faculté de Lettres. Il avoue aussi que le sport a une place privilégiée dans sa vie. «Jusqu'à la fin de mon adolescence, le cœur hésitant entre football et hockey sur glace, j'ai pu satisfaire mes besoins au-delà de mes espérances grâce aux infrastructures sportives qui nous étaient offertes. Aujourd'hui, ma canne de hockey mise au placard, je pratique avec plaisir le tennis et le ski de randonnée.»

Lorsque le poste a été mis au concours, M. Bertrand Copt n'a pas hésité à se porter candidat. «Cette fonction de directeur-adjoint est une aubaine pour qui souhaite découvrir les coulisses d'une école, aider à son organisation ou participer à certaines décisions.»

Souhaitons plein succès au nouveau directeur-adjoint qui ne manque pas de relever les nombreux dossiers qui, à court ou moyen terme, concernent nos écoles communales ainsi que l'école valaisanne dans son ensemble. ●

Sécurité routière

Routes | carrefours | aménagements

par Bruno Turin
président de la commission de police et signalisation

En automne 2010 le Conseil municipal demandait aux propriétaires de prendre des mesures en matière d'aménagement de haies, murs et clôtures.

UNTRÈS GRAND MERCI à toutes celles et ceux qui ont déjà réalisé des travaux.

Nous profitons de cette édition du bulletin communal d'information pour adresser un rappel et un encouragement à prendre les mesures sécuritaires essentielles et primordiales.

Il est notoire que face au développement de la société, il y a une augmentation des moyens de locomotion, principalement des voitures.

Pour tenter de freiner cet accroissement - en plus d'une adaptation des horaires des chemins de fer (CFE et TPC) - des solutions de transports en commun sont mises en place (Ligne de bus de CarPostal et Publicar).

Parallèlement, des mesures d'aménagement sont instaurées pour favoriser la mobilité douce et pour diminuer l'impact des voitures. Dans les nouvelles zones gérées en 30 km/h, des espaces sont réservés aux

cyclistes avec l'usage exclusif du trottoir pour les piétons.

Des changements de comportement sont ainsi imposés à la population avec un certain temps d'adaptation.

Par similitude aux actions et démarches communales, **il est attendu des propriétaires privés qu'ils prennent également les moyens nécessaires à adapter leurs aménagements extérieurs et à préserver la sécurité.**

Principalement dans les carrefours:

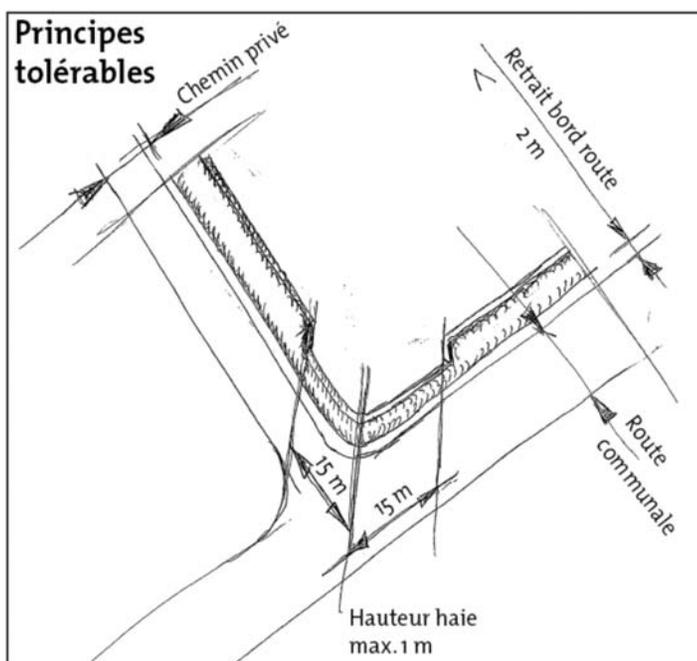
les haies, les murs ou les palissades, même s'ils existent depuis plusieurs années et même s'ils

sont parfaitement entretenus et taillés doivent être modifiés et aménagés dans le respect des normes. (Voir plan)

IMPORTANT

Ce message n'est pas simplement indicatif. Le Conseil municipal a décidé d'imposer le respect des dispositions aux propriétaires. À partir de 2011, les mises en conformité seront imposées et les récalcitrants dénoncés.

Les autorités communales remercient toutes les personnes qui respectent déjà ces normes, en encourageant et remerciant celles et ceux qui s'attacheront à s'y conformer. ⇒



Par rapport aux propriétaires qui changeraient totalement leurs plantations, ils sont vivement encouragés à mettre une arborisation d'essence indigène offrant des variations colorées, parfumées et fleuries en intégrant la biodiversité.

Pour les haies**En bordure des routes cantonales:**

- Les haies vives ne peuvent être plantées ou rétablies à moins de 1,50 m du bord de la chaussée.
- les branches demeurent à 1,20 m de la chaussée
- Les branches ne s'élèvent pas à plus de 1,80 m si la distance qui sépare la haie du bord de la chaussée est d'au moins 2 m et à plus de 1 m si cette distance est inférieure à 2 m.

En bordure des routes communales:

- Les haies vives ne peuvent être plantées ou rétablies à moins de 90 cm de l'abornement des routes communales.
- Les branches demeurent à 60 cm de l'abornement
- Les branches ne s'élèvent pas à plus de 1,80 m si la distance qui sépare la haie du bord de l'abornement communal est d'au moins 2 m et à plus de 1 m si cette distance est inférieure à 2 m.

Pour les clôtures – murs et palissades**En bordure des routes cantonales et communales:**

- Les murs et clôtures ne peuvent être construits, rétablis ou exhaussés à moins de 1,20 m du bord de la chaussée.
- Le long des voies publiques, la hauteur maximale est de 1 m.
- Dans le respect de ces dispositions, les clôtures peuvent être érigées jusqu'à une hauteur de 2 m en zones industrielles.

En bordure des routes communales:

- Les murs et clôtures ne peuvent être construits, rétablis ou exhaussés à moins de 60 cm. de l'abornement des voies communales.
- Le long des voies publiques, la hauteur maximale est de 1 m.
- Dans le respect de ces dispositions, les clôtures peuvent être érigées jusqu'à une hauteur de 2 m en zones industrielles.

Pour les arbres**En bordure des routes cantonales et communales:**

- Il ne peut être planté sur les fonds bordiers des voies publiques aucun arbre fruitier à moins de 3 m le long des routes et aucun arbre forestier (noyers et châtaigniers compris) à moins de 5 m des limites de la route.
- Les espaliers, arbres à basse tige et arbustes peuvent être plantés à 2 m de la limite.

Ces dispositions sont particulièrement applicables dans les 15 m. de part et d'autre des carrefours et le Conseil municipal encourage chaque propriétaire à prendre les mesures lors de la taille, en respectant le principe du croquis (page 8)

DIVERS

Deux fois plus de cartes journalières CFF!

par **Maryline Hohenauer**
Commission information

Depuis avril 2010, et dans le but d'encourager les transports publics, la commune de Collombey-Muraz met chaque jour à disposition de la population, 2 cartes permettant de voyager toute une journée sur l'ensemble des transports publics de Suisse. Vu le succès de l'utilisation de ces cartes, dès ce printemps, 4 cartes seront désormais disponibles! N'hésitez pas à venir les chercher et à voyager à travers notre

beau pays à bord de bus, trains ou bateaux.

Il s'agit de cartes journalières datées et dénommées «Carte journalière Commune» et sont valables uniquement à la date indiquée sur la carte pour la somme de 30.–.

Conditions d'utilisations au guichet communal ou sur le site Internet de la commune: www.collombey-muraz.ch – Rubrique «Transports Publics».



Nouvelle halte AOMC à Collombey

Le village de Collombey dispose dorénavant d'un arrêt AOMC attrayant et répondant aux exigences modernes. Il est doté d'un abri fonctionnel où les passagers peuvent s'abriter. De plus, le rehaussement du quai facilitera les déplacements des personnes à mobilité réduite.

Une façon comme une autre de vous encourager à voyager en transports publics!

80^e Festival des musiques du

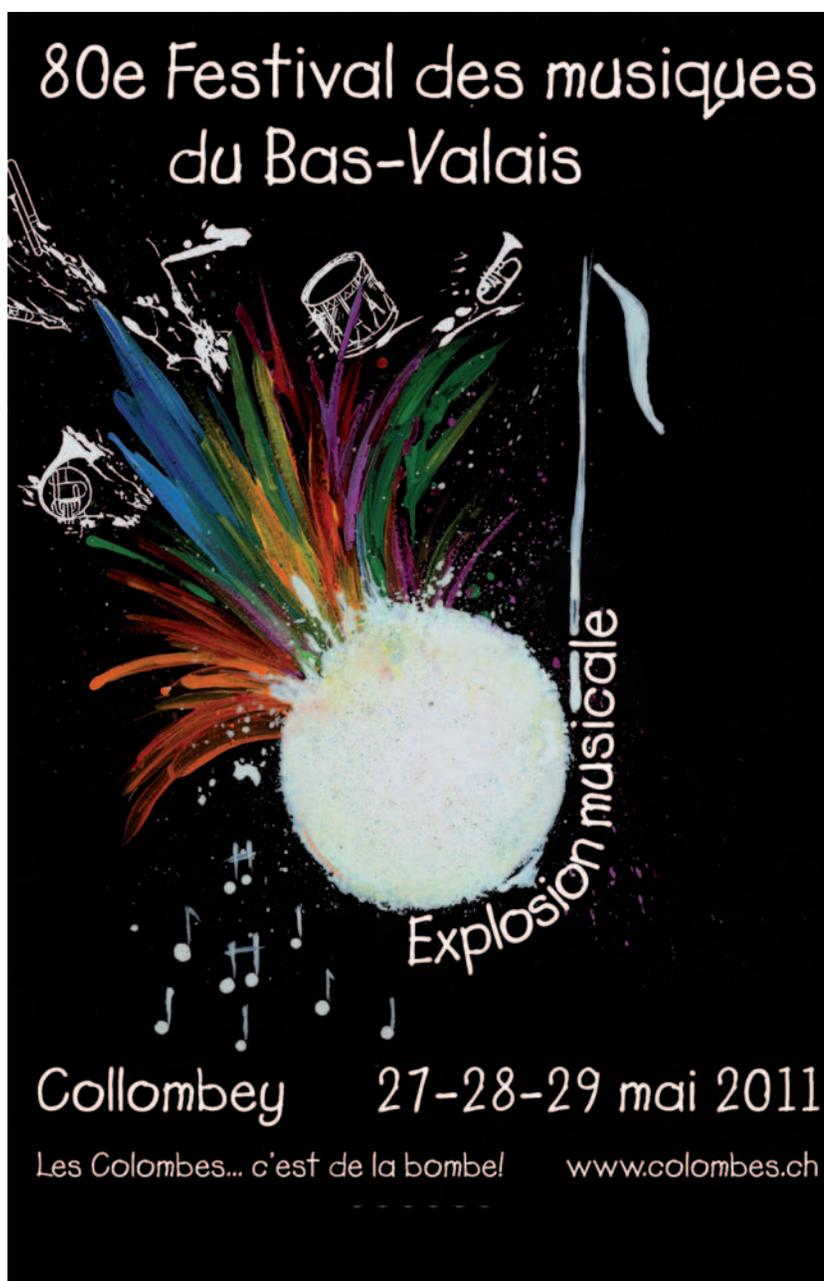
La fanfare Les Colombes mettra sur pied le prochain Festival de la FMBV les 27-28 et 29 mai 2011 avec le thème **Les Colombes... c'est de la bombe! EXPLOSION MUSICALE.**

Les Colombes... c'est de la bombe! ne constitue ni un parjure ni une provocation. D'emblée, les plus dubitatifs et les plus sceptiques peuvent être rassurés: la musique s'avérera bel et bien l'altesse et la reine de ces trois jours de manifestation.

Les Colombes... c'est de la bombe! contient un paradoxe: la colombe, symbole de douceur, de tendresse,

de pureté et de paix s'associe à un projectile rempli d'explosif. En chimie, la combinaison de produits incompatibles conduit à une explosion. Le Comité d'Organisation que préside Dominique Chervaz a osé ce paradoxe en souhaitant donc simplement que, pour chacune des sociétés au gré des circonstances d'une saison, ce Festival constitue le moment fort par une symbiose et par une explosion de notes.

Les Colombes... c'est de la bombe! traduit clairement la vitalité des musiciennes et des musiciens de la fanfare Les Colombes qui mettront tout en œuvre pour



Le programme de ces trois jours de

Vendredi 27 mai 2011

PREMIÈRE EXPLOSION MUSICALE

- 19h00 Réception de six sociétés de la FMBV, fanfares proches tant au niveau relationnel que géographique de la Fanfare Les Colombes.
- 19h30 Cortège
- 20h00 Production des sociétés sous la Cantine de Fête
- 23h00 Bal

Samedi 28 mai 2011

DEUXIÈME EXPLOSION MUSICALE

avec le concours des jeunes solistes dès 8h

Les bois et les cuivres se répartiront dans les salles de la Maison de La Cure, dans la Maison de Commune et dans le local de la Fanfare Les Colombes. Les Corbiers résonneront aux sons des tambours et des percussions.

La finale qui constituera la cerise sur le gâteau pour les plus aguerris des solistes se déroulera dans la salle de gymnastique des Corbiers.

TROISIÈME EXPLOSION MUSICALE

à 19h avec la production de l'Harmonie de l'Ecole de Musique de Rolle et environs, ensemble constitué d'une soixantaine de musiciennes et de musiciens.

QUATRIÈME EXPLOSION MUSICALE

à 20h avec la production des Tambours du Chablais dont l'enthousiasme et l'entrain constitueront sans aucun doute des moments forts de leur prestation.

Bas-Valais

que les 27, 28 et 29 mai 2011 une véritable explosion musicale se produise à COLLOMBEY.

Le CO a d'entrée voulu mettre sous les feux des projecteurs le centre du village de COLLOMBEY pour la réalisation de ce Festival. D'une part, les infrastructures de la Commune de Collombey le permettent aisément et, d'autre part, la décoration, élément incontournable dans l'organisation d'une telle manifestation, se réalise plus facilement dans les ruelles intérieures d'un village que dans les rues extérieures. Le périmètre de la fête sera donc bel et bien situé dans sa quasi totalité au cœur du village de Collombey: la cantine de fête sera montée derrière le Garage

Ecœur Automobiles, la place de réception se trouvera sur la Place de la Maison de Commune, l'Ecole Les Corbiers accueillera les Tambours et percussions du concours des Jeunes Solistes et la finale de ce concours et une partie des concours du dimanche, le Cycle d'orientation Les Perraires, fonctionnera comme autre salle de concours pour le dimanche, les places de l'Etoile et de la Commune serviront de podiums pour les diverses prestations du dimanche. Le parcours du défilé sillonnera bien entendu les ruelles intérieures du village (Rue des Colombes, Rue de la Gare et Rue de Pré-Rayé).

Festivité se détaille ainsi:

CINQUIÈME EXPLOSION MUSICALE

à 21h, le concert de gala avec The Cory Band.

Ce fameux et prestigieux brass band placé sous l'experte direction du Dr Robert Childs a remporté à cinq reprises le titre de Champion d'Angleterre, a inscrit quatre fois à son palmarès le British Open et est devenu trois fois Champion d'Europe. Lors du dernier British Open, la Cory s'est hissé à la deuxième place.

La trentaine de musiciens brilleront sans doute de mille feux et conduiront certainement à un feu d'artifice magique et inoubliable.

Notez que ce brass band se produira à l'occasion d'un concert unique.

Les places, 35.- pour les adultes et 20.- pour les moins de 18 ans, peuvent être réservées sur le site www.colombes.ch.

Dès 23h00 Bal

Dimanche 29 mai 2011

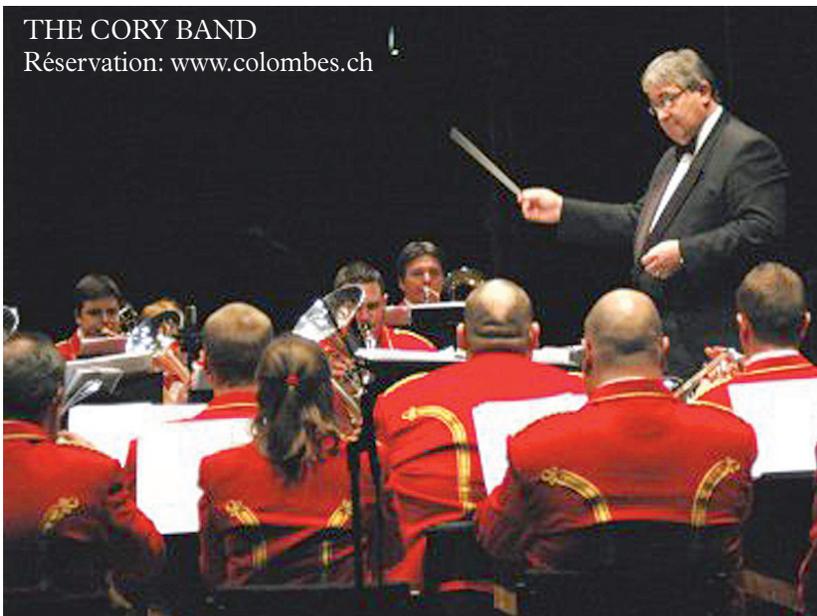
Journée officielle du Festival

SIXIÈME EXPLOSION MUSICALE.

Le matin, les sociétés se produiront devant le jury soit à la Salle de gymnastique des Perraires, soit à la Salle de gymnastique des Corbiers.

- | | | |
|-----|-------|---|
| A | 12h30 | se déroulera la partie officielle. |
| | 13h30 | Défilé |
| Dès | 15h00 | les sociétés se produiront sur les podiums des places de l'Etoile et de La Maison de Commune. |
| A | 18h00 | débuteront la partie officielle et la proclamation des résultats. |
| Dès | 19h00 | un bal animera le repas des sociétés. |

THE CORY BAND
Réservation: www.colombes.ch



L'organisation d'une telle manifestation ne peut se réaliser sans la collaboration de tout un chacun.

Si vous souhaitez travailler comme bénévole, un bulletin d'inscription peut être rempli en consultant le site internet de la fanfare. De plus, ne soyez pas surpris d'être mis à contribution financière, puisque la récolte de dons pour le Carnet de Fête a débuté.

Musiciennes et musiciens vous remercient d'ores et déjà pour votre précieux soutien et pour votre fructueuse collaboration et vous donnent rendez-vous les 27-28 et 29 mai 2011 pour le 80e Festival de la FMBV.

Pour vous inscrire comme bénévole:

www.colombes.ch

ou **Fanfare les Colombes - CP 196 - 1868 Collombey**
ou **Dominique Chervaz, 079 709 85 51**

Billets du concert de gala en vente à
Banque Raiffeisen Collombey-Muraz
BCVs Collombey

Pharmacie des Puits Collombey
Service client Manor Monthey, Sion, Vevey

Promotions civiques et mérites communaux 2010

par Martin Giroud

président de la commission sport, culture et jeunesse

PROMOTION CIVIQUE

Le vendredi 3 décembre 2010, les autorités locales représentées par le Conseil municipal, le pouvoir judiciaire et les élus cantonaux ont invité la classe 1992 de Collombey-Muraz qui compte 79 contemporains répartis entre les deux sexes comme suit: 36 garçons et 43 filles. Durant la cérémonie, les nouveaux citoyens ont reçu leur diplôme de promotion civique et recevront dans le courant du mois de janvier 2011

un livre retraçant les événements de l'année 2010 et une rétrospective de l'année 1992. La manifestation a été agrémentée par La Villageoise de Muraz. Les nouveaux citoyens comme de tradition ont été conviés à un souper festif après la cérémonie.



Andrey Maëwa, Barman Joey, Barman Marika, Birbaum Thomas, Bolomey Cedric, Borgeaud Magali, Bruchez Alison, Bunjaku Arbnor, Bürki Anissia, Carron Gil, Casarella Vanessa, Cazorla Anthony, Chabod Alex, Chazal Marie, Chervaz Jérôme, Chérix Kevin, Chérix Kilian, Cicco Loïc, Cochelin Guillaume, Columberg Hélène, Contesse Bastien, Cortijo Anaëlle, Corvaglia Debora, Cosset Tiffany, Courtine Fabian, Coutaz Marine, Cretton Natacha, Crittin Romaine, Daniello Kevin, De Gol Cora, De Gol Killian, Deanoz Cassandra, Dupont Anthony, Fattebert Guillaume, Fauquet Lucie, Faustinelli Jessica, Flores Athéna, Fracheboud Maxime, Frossard Mathieu, Granger Samantha, Gugger Lydie, Jusufi Durim, Klopfenstein Séverine, Knébel Morgane, Leopold Florian, Luisier Anouck, Lüthi Lucas, Martig Arnaud, Maumary Yannick, Meoli Ludmilla, Mermod Loïc, Monnard Coralie, Monnay Jonathan, Monnet Virginie, Monod Tiphaine, Morel Dany, Münger Mikaël, Paccaud Jonas, Peterer Samuel, Pignat Emmanuel, Pinedo Déborah, Quartetto Alexia, Quartetto Sarah, Realini Emilie, Rey-Bellet Mégane, Reynard Paul, Rossé Alison, Rüegg Katja, Sacchet Laetitia, Santiago Mayva, Schwager Vincent, Stadelmann Sacha, Torres Coraline, Turin Michel, Vannay Cassandra, Vannay Morgane Audrey, Vignola Dylan, Wohlgehaben Sonia, Zinder Florence

MÉRITES COMMUNAUX 2010



La Municipalité remet:

- un mérite spécial de la Municipalité à:

> **M. Serge Pythoud**

M. Serge Pythoud est honoré pour ses 37 ans d'activités en tant qu'organiste de la Paroisse St-Didier de Collombey. Monsieur Pythoud, né en 1942 et habitant de Collombey, est un organiste autodidacte de grand talent. Présent dans les moments de joie comme dans les temps plus sombres, il rythme au travers de son Art la vie de la paroisse. Aussi discret que disponible, il garde un œil sur tout et veille en permanence sur «son» majestueux instrument.

- un mérite sportif par équipe à:

> **USCM juniors A**

L'équipe des Juniors A est honorée pour avoir remporté 3 fois consécutivement la coupe valaisanne (2008–2009–2010). Pépinière de talents, l'équipe des Juniors A de l'USCM sous la houlette de leurs entraîneurs MM. Manuel Barbosa et Pino Terranova est le symbole d'une jeunesse qui gagne.

- un mérite culturel à:
- > **M. Stéphane Bianchi**
M. Stéphane Bianchi est honoré pour ses 25 ans de direction du Chœur Mixte de Collombey et pour son activité soutenue au service du chant. Monsieur Bianchi, habitant de Muraz, est une figure de l'Art choral en Suisse Romande. Directeur de chœurs et chanteur de talent, il est un directeur toujours positif. Un perfectionniste qui ne lésine cependant pas sur les encouragements. Un éternel motivé, un passionné qui reste toujours d'un calme olympien. Une locomotive pour ses choristes...

Balcons et propriétés fleuris

Le «Coup de Cœur» 2010

Cette année, la Municipalité, sur proposition de la commission de l'environnement, a innové en remplaçant le traditionnel concours de balcons et propriétés fleuris par une visite de nos villages. Le jury était composé de Mmes Corinne Parvex, Bernadette Monnard et Brigitte Corminboeuf et de MM. Jean-Christophe Carrupt et Edgar Vieux. Celui-ci a retenu les «Coup de Cœur» pour les propriétés suivantes: Barman Marie Françoise, Blattner Gina, Dal Molin Michel, Pythoud Marie Rose, Burgy Michel, Bussien Bernard, Gavillet René et Léon, Turin Carole, Cottet Nadège, Cretton Nathalie, Marclay Clarisse, Vannay Carmen

Ecole de solfège

Après trois années d'étude, sous la direction de MM. Elie Fumeaux et Frank Sigand, professeurs de musique, 6 élèves de l'école communale de solfège ont obtenu leur diplôme:

Aubert Quentin, Caillet-Bois Fabien, Claret Fanny, Fernando Aurora, Imeri Mimoza, Perraudin Fiona



Sébastien Turin, nouveau délégué aux Chemins pédestres

par Gérard Parvex
secrétaire communal

Depuis le 1er janvier 2011 vous êtes le nouveau délégué communal aux chemins pédestres et de randonnées, en remplacement de M. Philippe Borgeaud qui était en place depuis 2006.

Déjà un GRAND MERCI pour votre intérêt à cette fonction et pour le temps que vous consentez à mettre à la disposition de tous les amateurs de balades, aux sportifs et autres randonneurs qui utilisent le vaste réseau communal de chemins pédestres.

En quelques mots pouvez-vous vous présenter?

Natif de Muraz, je suis revenu habiter la commune en 2003. Je pratique avec passion la marche et la course à pied et j'arpente souvent le réseau communal des chemins pédestres.

Comment ressentez-vous la fonction de délégué communal?

Une fréquentation régulière du terrain me permet d'avoir une vue réaliste et au jour le jour de l'état des sentiers et c'est naturellement que je mets ma motivation à disposition de la commune de Collombey-Muraz.

Comment appréciez-vous le réseau communal actuel?

Le réseau communal est très bien entretenu et je remercie mon prédécesseur, M. Philippe Borgeaud, pour son travail et son engagement.

L'Association valaisanne de la randonnée VALRANDO donne des indications sur le poste. Quelles sont les tâches principales?

Les principales tâches sont:

- signalisation des chemins de randonnée pédestre, randonnée de montagne et randonnée alpine. (exemple de balisage disponible sur le site internet de www.valrando.ch rubrique: à savoir)

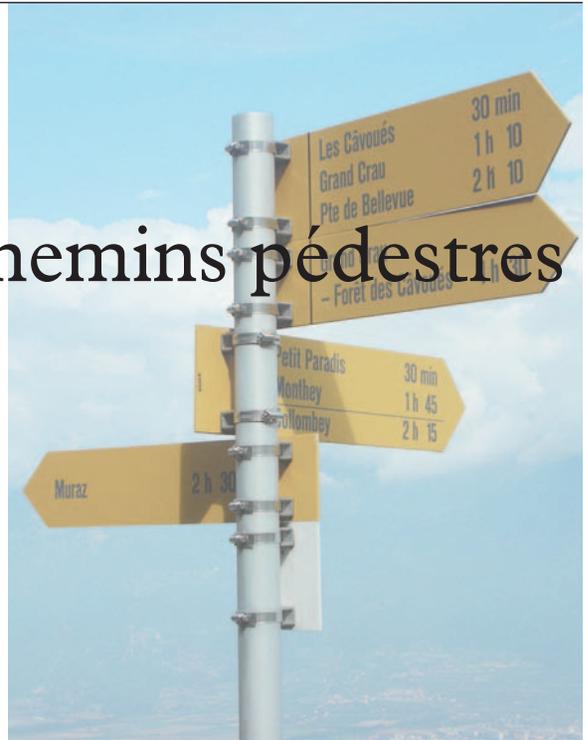
- coordination de la signalisation avec d'autres formes de mobilité douce.

Qu'attendez-vous des utilisateurs des chemins et parcours?

Qu'ils n'hésitent pas à communiquer au bureau communal un problème rencontré lors de leur randonnée.

Enfin, quels conseils aimeriez-vous donner et quelles consignes vous paraissent importantes?

Lors de nos promenades, il ne tient qu'à nous de préserver notre belle forêt, en ramenant dans nos sacs les déchets de nos pique-niques et autres ravitaillements. ●



Marche Communale 2010: sur le chemin des blocs hiératiques

Premier dimanche de l'Avent à Muraz

par Denise Vouillamoz
Commission information

L'Avent, du mot latin Adventus, est la période qui couvre les quatre semaines précédant Noël. L'Avent commence habituellement le dernier dimanche de novembre et culmine dans la gloire dorée du solstice d'hiver. Pour les catholiques, le début de l'Avent marque l'entrée dans une nouvelle année liturgique.

Le mois de novembre étant généralement un mois sombre, la période de l'Avent est aussi l'occasion d'apporter beaucoup de lumière dans les chaumières: des lanternes sont allumées, les décorations pour la crèche et le sapin sont préparées, d'alléchantes odeurs de biscuits sortent des fours, les portes des maisons s'ornent de guirlandes, la lumière chaude des bougies illumine la couronne de l'Avent confectionnée avec soin et amour – quatre bougies pour quatre saisons et quatre points cardinaux – et pour les tout petits, le temps d'ouvrir les cases du calendrier et de préparer la liste pour le Père Noël.

Mais préparer Noël, c'est aussi préparer son cœur à l'arrivée de Jésus, le fils de Dieu. C'est le temps de la réflexion et du partage, le temps de l'espérance et de la joie. La neige ayant blanchi le petit chemin qui conduit à la Croix du Rovra, les paroissiens de Muraz ont sagement emprunté, le dimanche 28

novembre 2010, les rues du village pour se retrouver sur le parvis de l'Eglise et marquer le début de l'Avent. Prières et chants autour d'un feu et des flambeaux, ponctué par une délicieuse agape, un vrai moment de partage sur le chemin de Noël. ●



Nos aînés en balade



Le premier à être au rendez-vous ce matin-là fut le soleil. Un soleil généreux, qui accompagna durant tout le périple les 161 personnes de notre commune qui s'étaient inscrites pour cette journée du 10 septembre 2010.

Une journée magnifique qui emmena nos gourmands passagers par les monts et par les plaines de nos amis vaudois et fribourgeois. Après un arrêt café-croissant à la Lécherette, les sympathiques chauffeurs des Cars Bernard nous promenèrent dans la sublime et verte région de l'Etivaz. Traversant Château d'Œx, Montbovon ou encore la Vallée

gustatives étaient en émoi. Accompagnés des membres de la Commission des affaires sociales de la commune, ils firent le tour de la fabrique de chocolat et ne rechignèrent pas à goûter à ces tout petits carrés bruns qui fondent dans la bouche, beaucoup trop vite aux dires de certains! Un apéritif peu ordinaire, avant de rejoindre Farvagny et son restaurant Le Lion d'Or où un succulent repas fut servi par une équipe aux petits soins pour nous tous. L'heure du dessert – meringues et crème de la Gruyère évidemment! – fut l'occasion de souhaiter à Mme Charlotte Giroud

par Geneviève Burdet

présidente de la commission des affaires sociales

de la Haute-Gruyère, le but de cette promenade était atteint: Broc se présentait et la chocolaterie Nestlé-Cailler ouvrait ses portes à nos aînés, dont les papilles

un très heureux anniversaire. Belle promenade pour fêter son anniversaire!

Dans le courant de l'après-midi, la route fut reprise: Le Bry, Vuippens, Vaulruz, Semsales, Châtel St-Denis, sans arrêt jusqu'à Vevey pour une pause bienvenue afin de permettre de se dégourdir les gambettes, de farnier sur les terrasses et encore d'admirer les vitrines. Puis tout le monde reprit sa place et se laissa conduire pour regagner la vallée où le Rhône a son cours, ce pays merveilleux où il fait si bon vivre.

De belles images de cette journée fort agréable resteront gravées dans la mémoire de celles et ceux qui y ont participé et qui, sans aucun doute, n'hésiteront pas à s'inscrire l'année prochaine. Merci à vous tous pour votre présence chaleureuse, votre participation rieuse, active et intéressée. Ces moments de partage et d'amitiés sont précieux et font du bien à tous. Une belle expérience de vie! ●

8 janvier 2011

Les nonagénaires de Collombey-Muraz fêtées

par Geneviève Burdet

présidente de la Commission des affaires sociales

Elles sont quatre, en 2011, à atteindre l'âge très honorable de 90 ans. Elles, puisqu'il y a quatre dames. Qui a dit que les femmes vivent plus longtemps que les hommes? Le 8 janvier 2011, la Commission des affaires sociales, entourée par les membres du Conseil municipal, a fêté Mmes Céline Vanay, Madeleine Quentin et Gabrielle Vogel. Née Roch le 8 janvier 1921, Mme Céline Vanay est l'aînée d'une famille de 4 enfants. Avec ses 3 frères, elle a vécu son enfance au Châble. Mariée en 1948, elle s'installe avec son époux à Collombey-le-Grand, où elle donne naissance à 6 enfants: Marie-Thérèse, Jeanette, Bernard, Henri, Jean-Luc et René. Elle a travaillé la campagne, a occupé un emploi au restaurant des Iles à Collombey-le-Grand, s'est occupée avec plaisir de son jardin. Elle n'a pas manqué de fleurir son âme en se rendant à la messe tous les mardis à la Chapelle de Collombey-le-Grand et les samedis à l'Eglise de Collombey. Depuis l'automne 2010, elle coule des jours paisibles au Foyer

St-Jacques à St-Maurice, entourée par ses enfants, ses 13 petits-enfants et ses 9 arrière-petits-enfants. C'est une maman, un grand-maman et une arrière-grand-maman attentive à tous les siens qui a été fêtée comme elle le méritait.

Mme Madeleine Quentin est la cadette d'une famille qui comptait 6 filles. Née dans le foyer de Jean et Philomène Rizzoli-David à Monthey le 29 mars 1921, elle accomplit sa scolarité à Monthey et occupe ensuite un emploi à la fabrique de cigares et à l'usine Giovanola. En 1951, Marcel Quentin la demande en mariage et 3 enfants naîtront de cette union: Claudine, Raymond et Philippe. Puis 5 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants viendront égayer ses journées. En 1980, son fils Philippe décède, puis en 2001 c'est son mari Marcel qui s'en va. Sa foi profonde, et la tendre affection que lui témoignent les siens lui permettront de surmonter ces épreuves. Passionnée des jeux *Questions pour un champion* – une championne devrais-je dire – et

des Chiffres et des lettres, elle témoigne d'une vivacité d'esprit peu commune. Elle vit à Collombey, soutenue par ses enfants Claudine et Raymond.

La cadette des nonagénaires se prénomme Gabrielle Vogel. Cadette, puisqu'elle est née le 6 novembre 1921 en terre vaudoise, juste de l'autre côté du Rhône. La longévité est une affaire de famille, puisque Juliette, sa grande sœur, fêtera ses 91 ans cette année. Mariée à Léon en 1942, elle donne naissance à 6 enfants: Marianne, qui décèdera à l'âge de 45 ans, Jean-Jacques, Olivier, Stéphane, Lisette et Bernard. Cette belle famille accueillera plus tard 11 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants. Elle a vécu à Monthey, Collombey-le-Grand, où elle tiendra avec son époux L'Escale, puis à Bex, Lausanne, Echallens et Prilly. Très active dans la restauration, elle cultive l'amitié, les nombreux et fructueux contacts qu'elle nouera durant sa vie seront une précieuse aide à l'automne de sa vie. A l'heure de la retraite, elle emménage à Collombey en 1982, puis, atteinte dans sa santé, elle prendra domicile au Home les Tilleuls à Monthey, où les jours s'égrèneront gentiment.

Ces nonagénaires ont été fêtées comme elles le méritaient. Le 8 janvier 2011 a été saupoudré de beaucoup d'Amour, d'un brin de malice et d'humour, d'une bonne dose de fierté pour ces mamans exemplaires.

Et n'oublions pas une autre nonagenaire, qui a souhaité rester dans l'ombre dans le village de Muraz. Nous respectons son choix mais nous ne l'oublierons pas. ●

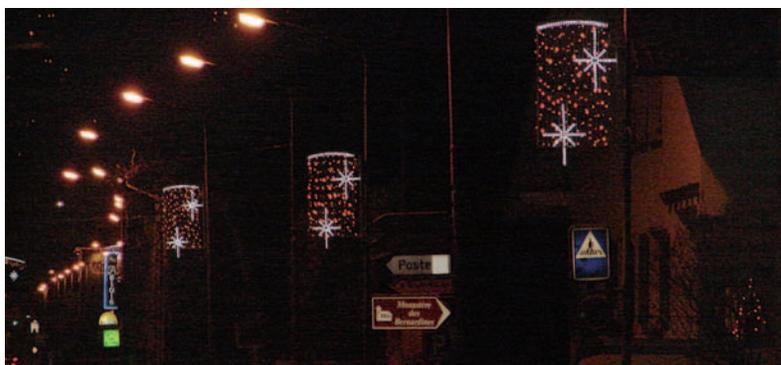


Une nouvelle parure pour les fêtes de fin d'année

par Yannick Buttet
président de la commission énergie

Après 22 ans de bons et loyaux services, les anciennes étoiles ont cédé leur place à de nouvelles décorations de Noël. En plus de l'aspect esthétique qui a fortement évolué ces dernières années, la technologie a également fait un grand pas en avant. Ainsi, les nouvelles décorations sont formées d'ampoules LED qui consomment très peu d'énergie et durent très longtemps. Grâce à cela, plus de la moitié de l'énergie auparavant consommée peut maintenant être économisée dans le fonctionnement des 45 décors de poteaux et des 6 traversées de route que compte notre commune. Par ailleurs, les employés communaux devaient sans cesse changer des ampoules qui ne fonctionnaient plus sur les anciennes étoiles. Ce travail ne sera plus nécessaire avec le système LED.

En modernisant nos décorations de Noël, nous rendons nos rues encore plus belles tout en économisant de l'électricité et des heures de travail des employés communaux.



Les LED, de l'anglais **Light Emitting Diode**, sont des diodes électroluminescentes qui émettent de la lumière lorsqu'elles sont parcourues par un courant électrique et ne produisent qu'une couleur qui dépend du type de gaz utilisé. Les LED existent en plusieurs formats, les plus grosses étant par exemple couramment utilisées pour alimenter des veilleuses tandis que les plus petites sont entre autres utilisées pour éclairer certains écrans d'ordinateurs ou de télévisions. Les LED présentent l'avantage d'être très économes, rapides et peu nocives et d'offrir une durée de vie bien supérieure aux éclairages à incandescence.

Définition adaptée d'IdaloNews

Une installation solaire photovoltaïque sur le toit du CO des Perraires



Le toit et le système solaire qui y sera installé



par Roger Rhyner
président de la Coopérative SolarPlus

Plus. Elle est ainsi un nouvel acteur indépendant des distributeurs d'électricité. La coopérative SolarPlus ne poursuit pas de but lucratif et réinvestira la totalité de ses bénéfices éventuels dans la promotion des énergies renouvelables.

La coopérative va construire début 2011 une première installation solaire d'une puissance de 10 kWc sur le toit du cycle d'orientation des Perraires. L'emprise sur la surface de toit de cette centrale solaire représente 150 m² sur les 1'360 m² de surface totale, laissant la place pour d'éventuelles futures installations ou d'autres utilisations.

Cette installation produira plus de 11'000 kWh d'électricité verte par an.

En parallèle, la Commune de Collombey-Muraz, devenue membre par la mise à disposition de cette surface de toiture, a décidé d'acheter en 2011 à la Coopérative SolarPlus 10'000 kWh de courant certifié naturemade Star.

Avec ce projet, la Commune donne un signal clair de sa volonté de soutenir encore plus la voie du développement durable.

La coopérative solaire SolarPlus a été fondée en 2008 dans le but de promouvoir l'énergie solaire au niveau régional. Elle a obtenu le label "naturemade star", un des plus sévères d'Europe concernant les critères environnementaux, pour la production et la vente de courant d'origine renouvelable. Son objectif est la production locale et la commercialisation d'énergie solaire par le biais de sa bourse Solar-



par Jenny Xu
Commission information

Une journée avec Monsieur

Une nouvelle mission m'est donnée, interviewer une personnalité sourde! Une foule de questions me traverse l'esprit, la première: comment vais-je faire pour communiquer avec elle? Prête à relever ce défi, je me lance et empoigne mon téléphone...euh non! J'opte pour un contact par mail.

Et voilà que le jour le plus enneigé de l'année, je me retrouve face à face avec Monsieur Stéphane Faustinelli, Directeur de la Fédération Suisse des Sourds (SGB-FSS). Il a organisé la présence d'une interprète en Langue des Signes Française (LSF) pour que nous puissions converser. Stéphane Faustinelli arrive à lire sur les lèvres de ses interlocuteurs d'une manière remarquable, il arrive également à parler mais préfère utiliser un interprète, par souci de clarté et de rapidité de communication.

Stéphane Faustinelli a un parcours de vie très riche. Enfant, il aurait aimé continuer ses études, mais il a dû constater amèrement qu'il n'existait pas, à l'époque, d'école supérieure apte à accueillir des sourds, ce qui lui a laissé beaucoup de regret. Il a tout de même intégré l'école secondaire à Monthey et a réussi ses études avec succès, tout comme son CFC de laborant. Il exercera chez Ciba-Geigy à Bâle, où il rencontrera sa femme. Il est un père heureux de jumelles. Parallèlement, il s'est investi dans la Fédération Sportive des Sourds de Suisse (SGSV-FSSS), d'abord en qualité de membre, puis comme vice-président. Stéphane a également touché au monde télévisuel en étant le premier présentateur sourd de l'émission «Ecoutez Voir» (devenu plus tard «Signes»). Il a présidé, de 1987 à 1991, la Fédération Suisse des Sourds région romande, puis en est devenu le secrétaire général en 1992.

Depuis la nationalisation des 3 régions linguistiques en une seule Fédération Suisse des Sourds (SGB-FSS) en 2006, il a été nommé membre de la direction. Pour m'expliquer son travail quotidien, nous passons en revue l'organigramme de la Fédération Suisse des Sourds. Elle constitue l'organisation faîtière de l'entraide des sourds et malentendants. Elle s'engage pour l'égalité des droits et des chances des personnes sourdes et malentendantes au niveau de la formation, de l'emploi, de la société et de la culture. Les sourds et malentendants sont les plus habilités à décider de leurs propres besoins. C'est pourquoi la SGB-FSS engage majoritairement des personnes sourdes et malentendantes et que ses organes se composent également en majorité de personnes concernées.

Nous trouvons dans l'organe dirigeant, trois membres de la direction qui couvrent le territoire national: la Suisse allemande est représentée par Monsieur Andreas Janner basé à Zurich, la Suisse italienne par Madame Tiziana Rimoldi à Lugano et enfin Stéphane Faustinelli travaille à Lausanne pour la Suisse romande. Ces trois personnes ont des secteurs d'activités bien définis tout en étant indissociables les uns des autres. Les axes de travail de Stéphane comprennent:

- le Département Politique Sociale et Juridique avec le soutien de Maître Daniel Hadorn, avocat sourd et

d'autres politiciens engagés pour la cause des sourds par ex: Pascale Bruderer Wyss, conseillère nationale, qui maîtrise aussi la langue des signes.

- le Département Média qui englobe les trois journaux «Segniamo assieme», «Fais-moi signe», «visuell Plus» et le site internet.
- le Département Centre Jeunes Sourds, qui se charge des suivis des jeunes sourds (trois éducatrices pour toute la Suisse romande).

Les deux autres membres de la direction œuvrent pour les départements «langue des signes», «recherche de fonds», «finances», «animation & formation» et «informatique».

Soixante collaborateurs/trices, dont 46 personnes sourdes, travaillent dans ces différents départements, sans compter une cinquantaine d'enseignants/es en langue des signes et les intervenants.

Stéphane est toujours au front pour lutter contre les inégalités. Son emploi du temps est partagé: cinquante pourcent à son bureau de Lausanne et cinquante pourcent à travers la Suisse entière.

Il faut savoir que l'histoire des sourds est courte si l'on regarde l'évolution moderne et existe depuis la nuit des temps à l'échelle de l'évolution de l'humanité, car les sourds ont toujours existé. C'est seulement dans les années 80' que les sourds se manifestent au grand public et dans les années 90'

Stéphane Faustinelli

qu'ils entrent dans la politique, aussi bien à la Confédération qu'aux Cantons. Les premiers militants sourds naissent. La part politique est très importante. Il y a encore beaucoup de choses à mettre en place pour faciliter l'accès à la formation et à l'information permettant de fournir une intégration sociale de la personne sourde. Une problématique est le manque considérable d'interprètes en Suisse. Leur formation n'a pas pu se poursuivre, suite à la réforme de la péréquation financière qui bloque les procédures. Un exemple de combat de la SGB-FSS avec les

autorités est de pouvoir ouvrir de nouvelles formations d'interprètes. Stéphane souligne que la langue des signes est une fierté pour les sourds et qu'ils ont DROIT à l'information. Seulement 33% des programmes télévisuels sont sous-titrés ou signés, c'est insuffisant ! Ce taux est prévu jusqu'à ce jour par la loi fédérale, mais cela doit être accentué dans les prochaines années.

Un message fort que Stéphane aimerait laisser aux lecteurs de ce journal est que «La communication ne doit pas être un obstacle». C'est pourquoi vous trouverez ci-dessous des moyens simples de

communiquer avec des personnes sourdes ou malentendantes.

Une petite phrase qui m'a marquée: Les sourds peuvent TOUT faire sauf entendre!

A bon entendeur!

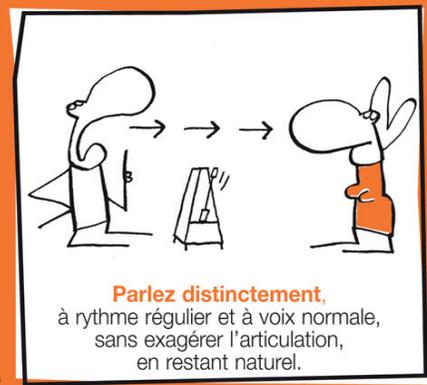
Événement à ne pas rater: 23-25 septembre 2011 – Congrès Suisse des sourds à Montreux

<http://www.sgb-fss.ch>

<http://www.voirpourcomprendre.ch>

<http://www.pisourd.ch>

<http://www.sgsv-fsss.ch>



Le Fournil

par Liliane Béro

Commission Information

La démolition de la maison Pistoletti à Collombey-Le-Grand a mis en évidence l'existence d'un four à pain villageois en l'an 2000.

De cette découverte est née l'idée de reconstituer un four banal pour sauvegarder et mettre en valeur les éléments récupérables de cet ancien four d'une part et réaliser d'autre part un projet d'intérêt général.



La Commune de Collombey-Muraz a alors contacté à cet effet Jean-Luc Vanay. Des statuts ont été élaborés et approuvés le 9 avril 2001.

Afin de permettre la concrétisation du projet, la Commune a mis à disposition de l'association une petite construction et ses alentours sur la parcelle No. 1576, située à l'entrée sud-est de Collombey-Le-Grand. Le bâtiment reste propriété exclusive de la Commune.

Pascal Epifani a été le maître de construction du nouveau four, au fronton duquel a été scellée la plaque portant la date de construction de l'ancien four, l'année 1848, seul élément récupérable de l'ancien ouvrage. Une excellente ambiance a régné tout au long des travaux avec une importante par-

ticipation de bénévoles aux corvées organisées. L'inauguration de l'ouvrage a été fêtée le 21 septembre 2002.

Dès lors, des manifestations ont lieu 4 fois par an:

- ❶ Week-end des Rameaux
- ❷ Fête du pain le samedi du Jeune fédéral
- ❸ Fête patronale en novembre
- ❹ Fenêtre de l'Avent

A chacune de ces manifestations notre Maître boulanger Henri Vanay confectionne son pain délicieux et diverses spécialités.

Dès 2008, la Commune a amélioré les locaux annexes en aménageant des toilettes et un local de rangement. Ces travaux furent achevés en 2009.

L'Association compte actuellement 78 membres qui seraient très heureux de voir cet effectif complété par de nouvelles adhésions. Alors « si le cœur vous en dit » prenez contact avec notre président Marc Hauswirth au No. 024 472.82.19



Association Le Maillon: on compte sur vous!

L'Association Le Maillon a été créée il y a quelques années dans le but, notamment, de se mettre au service des personnes âgées et malades de la commune en les accompagnant chez le médecin, à l'hôpital, etc..

Aujourd'hui, Le Maillon désire élargir le cercle de ses prestations par des visites régulières auprès des citoyennes et citoyens résidant dans les

homes, à leur domicile ou encore à l'hôpital, par une présence dans les familles lorsqu'un des deux parents doit s'absenter pour des visites médicales, etc.. Pour ce faire, l'Association Le Maillon recherche activement des personnes désireuses de s'engager bénévolement.

Vous aimez les contacts, vous disposez d'un peu de temps et vous souhaitez rajouter un

Maillon à notre chaîne? Alors contactez notre président M. Emile Bemelmans (079 540 82 23) qui se fera un plaisir de vous renseigner. Un très grand merci d'avance.

«Partout et toujours, cherche sans te lasser le remède qui soulage, sème l'espoir: ça vivifie et ton amour peut faire des miracles».

Soeur Emmanuelle

Ne restez pas spectateur, devenez acteur...

par la Commission de l'intégration

Il y a quelques mois, nous vous informions de la mise sur pied d'un programme destiné aux personnes débutantes dans l'apprentissage du français. Il nous tient à cœur de vous tenir au courant de l'écho favorable reçu par cette initiative de la commission de l'intégration de notre commune.

Depuis le 14 septembre 2010, sept résidents de la commune se retrouvent chaque mardi après-midi de 14h à 16h à la Maison du Village de Muraz. Ce petit groupe s'initie et améliore ses connaissances orales et écrites du français avec pour but de faire face aux réalités quotidiennes et sociales.

Dans cette idée, les participants traitent de thèmes simples et pourtant indispensables aux échanges, par exemple le vocabulaire du corps humain, pour s'exprimer clairement chez le médecin ou, aspect plus ludique, suivre agréablement un cours de sport. En collaboration avec la SFG

les Colombes, une mini séance de gymnastique a d'ailleurs été intégrée aux leçons afin de mettre concrètement à contribution les acquis et de promouvoir la vie sociale et culturelle de la commune: s'intéresser à cet aspect de la vie communautaire, c'est aussi le moyen de créer des liens et de s'intégrer dans une région nouvelle.

L'optique de ces cours, c'est d'offrir un cadre d'apprentissage adapté à la réalité actuelle de notre région et, ponctuellement, d'organiser des ateliers avec des intervenants actifs dans la vie sociale de notre commune afin de mettre en pratique les acquis dans une situation concrète d'échanges.

Afin de valoriser pleinement les compétences linguistiques acquises et de reconnaître les efforts faits par les participants, une attestation sera délivrée en fin de parcours.

A noter également le soutien des membres de la commission communale de l'intégration qui répondent volontiers aux questions des migrants sur des sujets variés: scolarité des enfants, fonctionnement politique, etc. Alors n'hésitez plus, si vous souhaitez rejoindre le groupe, vous trouverez le formulaire d'inscription auprès du bureau communal. Les inscriptions sont bienvenues en tout temps. ●

DIVERS

La Fête des voisins 2011 à Collombey-Muraz

Mardi 31 mai, rendez-vous est pris pour la Fête des voisins 2011, l'occasion de rencontrer ses voisins en toute simplicité, de partager un moment convivial et de tisser des liens.



La Fête des Voisins est une manifestation qui se déploie depuis quelques années déjà, le même jour un peu partout en Europe et dans plusieurs villes de Suisse romande. Le principe est simple: donner rendez-vous à ses voisins le dernier mardi du mois de mai autour d'une verrée, d'une agape ou d'un dîner canadien, au bas de l'immeuble, dans la cour, le jardin, sur le chemin... de préférence dans un lieu ouvert pour permettre aux plus timides de se joindre à la fête.



La Plateforme agoris pour une cohabitation harmonieuse dans le Chablais souhaite promouvoir la Fête des voisins dans le Chablais. La commune de Collombey-Muraz étant associée à agoris, la Municipalité a décidé de participer aux efforts de communication et de diffusion du matériel d'invitation pour l'édition 2011. Aussi, dès la fin du mois d'avril, des affichettes et des cartes d'invitation seront mises à la disposition des organisateurs d'une fête des voisins dans leur immeuble / lotissement auprès de l'administration communale. En attendant, à vos agendas et donnez rendez-vous à vos voisins mardi 31 mai 2011!

Les pages de la bibliothèque

Comme l'année dernière, la bibliothèque a participé au prix Lettres Frontière. Parmi les livres proposés: cinq de la région Rhône-Alpes pour la France et cinq de la Suisse romande, le jury a choisi

- **La cire perdue** de Olivier Sillig aux éditions Bernard Campiche
- **Le nez à la fenêtre** de Jean-Noël Blanc Ed. J. Losfeld.

Ces deux livres ainsi que les huit romans qui faisaient partie de la sélection sont disponibles à la bibliothèque.

Durant l'année 2011, la bibliothèque fêtera ses vingt ans. Pour commémorer l'évènement, les élèves dès la 3e année primaire seront invités le 22 février 2011 au spectacle

**Le fabuleux Jean de la Fontaine,
spectacle présenté par la troupe sédunoise du Kat-Têt.**

Pour les adultes, une rencontre littéraire conviviale aura lieu le 24 mars à 20h00 avec comme invités **Daniel Abimi** pour son roman *Le dernier échangeur*, un polar dont l'action se passe en Suisse romande et **Mélanie Chappuis** pour ses romans *Frida* et *Des baisers froids comme la lune*. Il s'agit de deux auteurs romands qui publient aux éditions Bernard Campiche.

Nouveautés

ALBUMS ENFANTS

Bruno et la dent perdue
de Isabel Carralo
Les crêpes de Mama Panya
de Mary et Richard Chamberlain
Lili veut un téléphone portable
de D. de Saint Mars
Parade de Adrien Parlange
Au bout des rails
de Manuela Salvi
La grande vague
de Véronique Massenet
Le roi des sables
de Thierry Dedieu
Les heureux parents
de Laetitia Bourget
A la mode de Jean Lecointre

ROMANS ENFANTS

La drôle de vie d'Archie
de Agnès Laroche
Océane Tête en l'air de Pakita
Charly Bone et le garçon invisible de Jenny Nimmo
Quelques-unes des choses qu'il faudrait tout de même que je fasse de Georges Perec
Les chaussures de Gigi Bigot
La bestiole de Sylvie Delorm
Le pompier de Lilliputia
de Fred Bernard
L'histoire de Clara
de Vincent Cuvelier
Charlie Bone et le mystère de minuit, livre I, de Jenny Nimmo
Charlie Bone et la bille magique, livre II, de Jenny Nimmo
Charly Bone et le garçon invi-

sible livre III, de Jenny Nimmo
Charlie Bone et le château des miroirs, livre IV, de Jenny Nimmo
Kmille fait son blog
de Cécile Le Floch
La bibliothécaire de Gudule
La corde rouge
de Frédérique Lorient
C'est pas compliqué l'amour!
de Sylvaine Jaoui
L'hiver des gros ventres
de Cécile Le Floch

ROMANS ADOLESCENTS

Thomas Drimm:
La fin du monde tombe un jeudi
Thomas Drimm La guerre des arbres commence le 13
de Didier van Cauwelaert
Les chevaliers d'Emeraude 12:
Irianeth de Anne Robillard
A.N.G.E. t. 2, Reptilis
de Anne Robillard
Cherub t. 7; A la dérive
de Robert Muchamore
Les éveilleurs 1: Salicande
de Pauline Alphen
Les éveilleurs 2: Ailleurs
de Pauline Alphen

DOCUMENTAIRES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Dessine les Fées
de Labarre Amandine
Les machines
de Charly Zeitoun

Insectes et autres bestioles
de Françoise de Guibert
Robots de Clive Gifford
Le voyage à travers le temps
de R. Bonson
La pâte à sel : 300 modèles
de A à Z de P. Loy
Aimants de G. Gibson

ROMANS ADULTES

Le siècle 1: La chute des géants
de Ken Follett
Le royaume empoisonné
Les Moorehawke t. 1
de Céline Kiernan
Les Noces de Marie-Victoire
de Elise Fischer
Brida de Paulo Coelho
Le cortège de la mort
de Elisabeth George
La treizième colonie
de Romain Sardou
Theodore Boone: Enfant et justicier de John Grisham
Contrepoint de Anna Enquist
La onzième plaie
de Aurélien Molas
Ni chair ni sang de Ruth Rendell
Le mystère de Druon de Brevaux 2: Lacrimae
de Andrea H. Japp
Les amants de feu
de Bernard Simonay
Villa Mimosa
de Belinda Alexandra
Leviatemp de Maxime Chattam
Dans la ville d'or et d'argent
de Kenizé Mourad
Au jour le jour

de Danielle Steel
Une scandaleuse affaire
de Anita Shreve
Un soupçon d'interdit
de Françoise Bourdin
Sans un adieu de Harlan Coben
La carte e le territoire
de Michel Houellebecq
Prix Goncourt 2010
Car ceci est mon sang
de Nathalie Reims
La calèche de Jean Diwo
L'orpheline des neiges
de Marie-Bernadette Dupuy
Le danger dans la peau
de Robert Ludlum
L'ombre des Romanov
de Franck Ferrand
Homme de ménage
de Anton Valens

DOCUMENTAIRES ADULTES

Les enfants de l'île du Levant
de Claude Gritti
Les barrages inutiles
de Dr Daniel Dufour
Harcèlement et brimades entre élèves de Jean-Pierre Bellon
3096 jours de Natascha Kampusch
Offrir l'espoir: Onze ans auprès des sans abri de Danielle Steel
Pourquoi lire?
de Charles Dantzig
Contre l'avis des médecins
de James Patterson
Tours panoramiques
de Georges Staerk
Les basiques italiens: mon cours de cuisine de Laura Zavan



Le musée perdu

Steve Berry
Editions Le cherche midi

Steve Berry s'appuyant sur des faits historiques, nous conte sous la forme d'un thriller passionnant, les recherches effectuées par des collectionneurs prêts à tout pour retrouver et s'appropriier la Chambre d'ambre. Considérée comme la huitième merveille du monde, elle avait été offerte au début du XVIIIe siècle par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume au tsar Pierre le Grand. Emportée par les nazis, elle n'a toujours pas été retrouvée dans sa totalité. Après vingt ans de travaux, elle est reconstituée à l'identique pour le tricentenaire de Saint-Petersbourg

Les larmes de Tarzan et Le mec de la tombe d'à côté



Katarina Mazetti
Editions Gaïa

Les larmes de Tarzan est écrit comme un conte de fée moderne avec en plus de l'hu-

mour et de la tendresse entre les personnages. Chaque personnage se fait tour à tour narrateur et fait part de sa version. Dans ce roman, l'auteur décrit également la rude condition des femmes seules avec des enfants à charge.



La construction est la même pour «Le mec de la tombe d'à côté» avec un humour plus corrosif, presque gris à certains chapitres et une chute qui correspond bien à notre époque.

Le sujet des deux romans est similaire: comment s'aimer quand tout vous sépare. Mais il s'agit de personnages et d'univers totalement différents pour chaque livre.

Katarina Mazetti est journaliste à la radio suédoise et a écrit plusieurs livres, certains pour la jeunesse et d'autres pour adultes

Le royaume empoisonné

Celine Kiernan
Editions Orbit (Calmann-Lévy)



Mais que s'est-il donc passé à la cour du roi en leur absence? s'interrogent Wynter et son père, de retour chez eux après un voyage de 5 ans dans le Nord.

La joie et le soulagement d'être enfin arrivé a fait place à l'inquiétude: personne n'est venu les accueillir, les chats d'ordinaire si loquaces et charmeurs sont devenus muets et agressifs, les fantômes d'habitude insouciantes et plaisantins ne leur adressent plus la parole et fuient à leur approche, la peur règne sur tout le royaume et semble s'être glissée dans chacun de ses habitants...

Personnages attachants et intrigue palpitante, tels sont les ingrédients de ce 1er tome de la trilogie fantastique «Les Moorehawke».

L'auteure est irlandaise, née à Dublin. Elle a écrit son premier récit à 11 ans. Mais c'est dans le sud de la France, bien des années plus tard que l'idée du «Royaume empoisonné» lui est venue. Il s'agit de son premier roman publié. Reconnu par la critique, il a reçu le prix de la Reading Association of Ireland.

Bernardine tu seras; le monastère de Collombey: un patri-moine de 4 siècles de R. Bertel-letto, Th. Antonietti, P. Elsig, et A. Guerrier

BANDES DESSINÉES ADULTES

Le légataire t. 5: Le temps du prophète de Giroud
Amours Fragiles t. 4: Katarina, de Beuriot et Richelle
Le livre des destins II: La métamorphose de Le Tendre et Biancarelli
Le livre des destins III: Silverman de Le Tendre et Biancarelli
L'histoire secrète t. 18: la fin de camelot de Pécau, Kordey, O'Grady
Robin 2: Outlaws de Boisserie & Héloret
Nuage: Le don de la nature de Christian Peultier
Page Noire de F. Giroud.

BANDES DESSINÉES ENFANTS

Les Pompiers t. 10:
Lance à incident de Cazenove & Stedo
Le petit Spirou t. 15: Tiens-toi droit de Tome & Janry
Lucky Luke contre Pinkerton t. 4 de Achdé, Pennac & Benacquista
Les profs t. 13: Devoir surveillé de Pica & Erroc
Les psy t. 17: Pourquoi un psy de Bédu & Cauvin
Le chat, Acte XVI de Philippe Geluck
Les tuniques bleues t. 54: Miss Walker de Raoul Cauvin
Les gendarmes t. 13: Gendarmes à feu! de Jenfèvre, Sulpice et Cazenove
Tendre banlieue t. 20:
Les carnets de Laura de Tito
Jojo t. 18: Mamny blues de Geerts André
Garfield t. 51 Ne manque pas d'air de Jim Davis
Les foot furieux t. 13 de Gürsel
Borgnol 1: Les Bons amis

de Bénédicte et Florence Dupré la Tour

Largo Winch t. 17 : Mer Noire de Philipp Francq
Natacha 21: Le regard du passé de François Walthéry
Les mondes de Thorgal t. 1:
Je n'oublie rien de Y. Sente
Thorgal t. 32:
La bataille d'Asgard de Y. Sente
Snoopy t. 41:
Joyeux anniversaire de Charles M. Schulz
La Fontaine aux fables de Jean de La Fontaine

Quelques mangas de Yu Watase dans la série Fushigi Yugi et la légende de Gembu

DVD

Robin des bois de Ridley Scott
Le royaume des chats de Hiroyuki Morita
Kiki la petite sorcière de Hayao Miyazaki
Scoubidou! Harlem Globetrotters
Scoubidou et le rallye des monstres

Dates à agender pour 2011

Du 17 janvier au 3 février 2011 les lundis et jeudis
Séances de contes, «Belles histoires, contes, pain et choco-lat» pour les enfants scolarisés. Les invitations seront distribuées dans les classes selon les âges concernés.

Rencontres «Né pour lire» les 10 février, 14 avril et 16 juin, entre 08h30 et 11h30 à la bibliothèque.

par François Rouiller
garde-forestier du Haut-Lac

Le rajeunissement des forêts et la faune sauvage



Pour assurer ses fonctions, principalement en matière de protection, la forêt doit se rajeunir continuellement.

Le rajeunissement dépend de nombreux facteurs : présence de semences et que celles-ci disposent de suffisamment de lumière, de chaleur et d'humidité pour germer, ainsi qu'un effectif modéré d'herbivores. Pour le rajeunissement en forêt, le gibier est ainsi un facteur parfois décisif. Celui-ci influence le renouvellement des forêts suivant la situation et l'espèce par l'abroustissement, l'écorçage et la frayure (frottement des jeunes bois de chevreuil sur la tige des plants).

La Confédération et les cantons, attribuent des subventions pour éclaircir et rajeunir les forêts de protection afin qu'elles remplissent pleinement leur fonction, à condition que le rajeunissement naturel soit garanti par une présence acceptable d'ongulés sauvages. Elle oblige donc les forestiers à agir en collaboration avec le monde de la chasse pour différentes actions:

- Régulation du cheptel du gibier en adaptant le nombre de bêtes à tirer au besoin de la régénération des arbres.
- Ouverture de lignes de tir en forêt pour faciliter la chasse
- Aménagement de zones de « gagnage », par création de clairières servant à fournir de nourriture au gibier : jeunes pousses, rejets de

souche, etc... et ainsi économiser les zones sensibles.

- En cas de trop forts dégâts, ouverture ou déplacement de zones de réserve de chasse.

Dans l'ensemble de la région du Haut-Lac, les dégâts sont aujourd'hui considérés comme supportables, après bien des soucis dus aux cerfs il y a une vingtaine d'années. Les mesures prises à l'époque, notamment en matière de diminution de la grandeur de certaines réserves de chasse ont été efficaces. Plusieurs lignes de tir et zones de gagnage ont toutefois été créées en 2009 et 2010 et d'autres sont encore au programme durant les années à venir. ●

2011 Année internationale de la forêt

Plusieurs actions seront mises en place par les forestiers avec notamment:

- le samedi 7 mai, tous les triages forestiers du Valais organiseront une manifestation ou des visites à thème en forêt.
- les forestiers du Chablais valaisan mettent sur pied le 6 août à Morgins un grand concours de bûcheronnage.
- articles dans la presse, reportages et actions diverses sur le thème de la forêt.